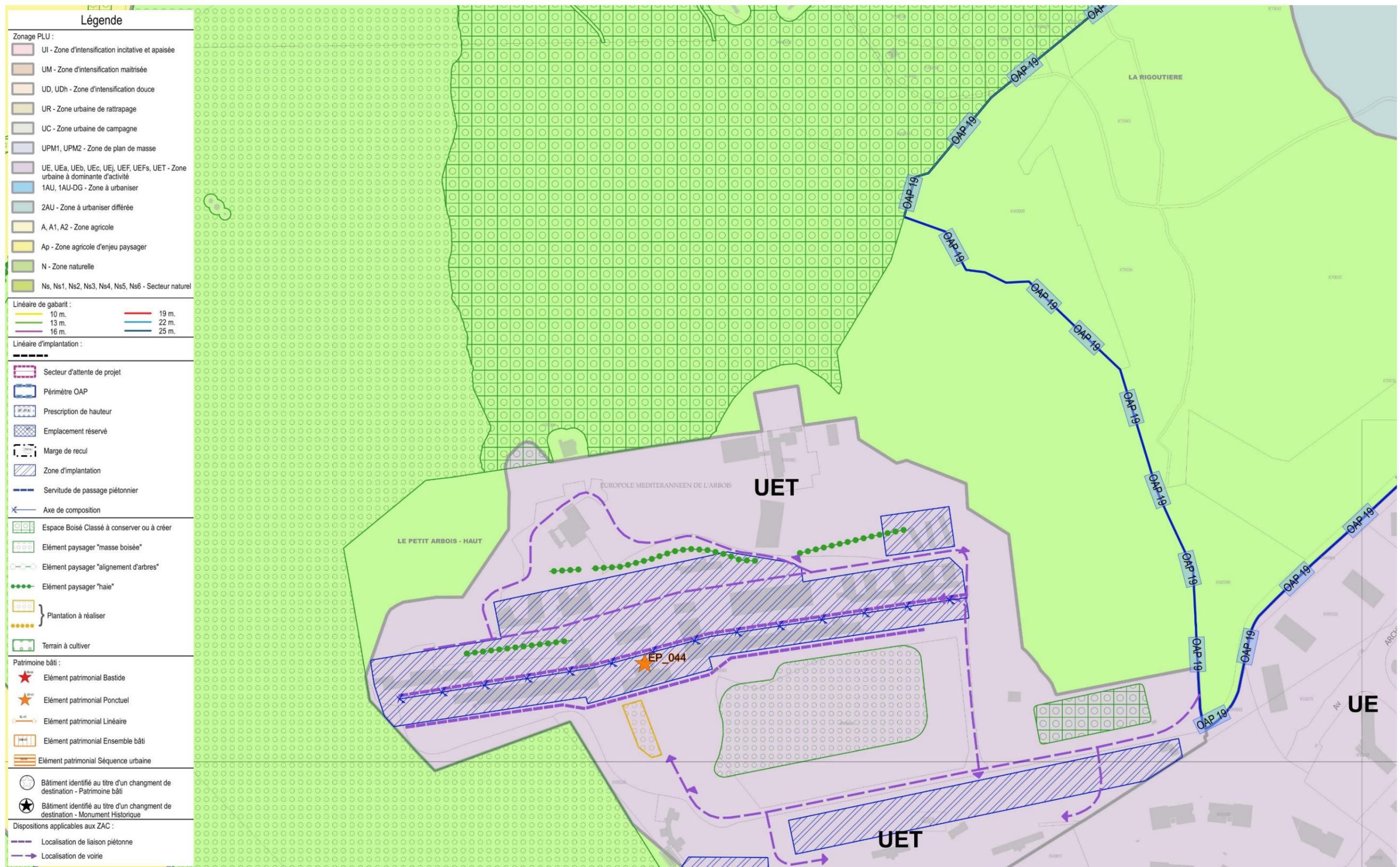


METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE - DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT DE LA ZAC DU PETIT ARBOIS A AIX-EN-PROVENCE

ANNEXE 07 : EXTRAIT DU PLU D'AIX-EN-PROVENCE



Extrait du règlement du PLU d'Aix-en-Provence approuvé le 23 juillet 2015 :

La zone UET a pour vocation principale d'accueillir des activités de haute technologie, de recherche, d'enseignement, d'industries, d'artisanat, de services, de bureaux et d'hébergement hôtelier liées au Technopole de l'Arbois-Méditerranée. Elle est localisée au sud-ouest de la commune dans la ZAC du Petit Arbois.

La surface de plancher autorisée pour la totalité du secteur est de 60 000 m² y compris les constructions existantes à la date d'approbation du PAZ (24 décembre 1997) représentant 25 000 m² de surface de plancher.